

Comité du Loiret de Tennis de Table

FINALES FEDERALES PAR CLASSEMENT

Echelon Départemental – 2011/2012

DIMANCHE 11 MARS 2012

REGLEMENT

Les règlements sportifs qui régissent cette épreuve sont ceux de la FFTT – édition 2011 – Titre XII

Article 1 - Conditions de participation

Seuls les joueurs et joueuses de plus de 13 ans (âge au 1er janvier de la saison en cours) peuvent participer à cette épreuve.

L'épreuve se déroule en trois échelons : - échelon départemental - échelon régional - échelon national.

Article 2 - Déroulement des parties

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

Article 3 – Tableaux, horaires et lieux

Les finales fédérales par classement comportent huit tableaux :

⇒ **DAMES : LA CHAPELLE ST MESMIN**

- tableau F5: joueuses classées 5 (points compris entre 500 et 599)
- tableau F7: joueuses classées 6 et 7 (points compris entre 600 et 799)
- tableau F9: joueuses classées 8 et 9 (points compris entre 800 et 999)
- tableau F12: joueuses classées 10, 11, 12 (points compris entre 1000 et 1299)

⇒ **MESSIEURS : LA CHAPELLE ST MESMIN**

- tableau H12: joueurs classés 11 et 12 (points compris entre 1100 et 1299)
- tableau H15: joueurs classés 13, 14, 15 (points compris entre 1300 et 1599)

⇒ **MESSIEURS : PITHIVIERS**

- tableau H8: joueurs classés 5, 6, 7, 8 (points compris entre 500 et 899)
- tableau H10: joueurs classés 9 et 10 (points compris entre 900 et 1099)

Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé ou le dernier classement attribué par la Commission fédérale de classement.

FORMULES DE JEU

- ⇒ Poule unique avec classement intégral ou plusieurs poules avec classement sur les places de poules croisées selon le nombre d'inscriptions dans chaque tableau.

LIEUX & JUGES-ARBITRES :

- ⇒ La Chapelle St Mesmin - Gymnase Jean Sadoul ; Pithiviers – Gymnase Pasteur
- ⇒ Nombre de JA en attente de désignation en fonction du nombre d'inscriptions.

En cas de forfait, prévenir le secrétariat du Comité au plus tard le jeudi soir, après cette date, pour toute absence non excusée et non justifiée, le club sera passible d'une amende de 15 euros par joueur absent.

Coût de l'inscription: 6 euros
(imputé sur le compte club)